

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2015

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

● **décidé** d'amortir sur 5 ans l'achat de la mini-pelle acquise en 2015 pour un montant de 13.800 € HT,

● **sollicité** une subvention parlementaire de 10.000,00 € auprès de Didier GUILLAUME, sénateur, et une subvention auprès du Conseil Général, pour le projet d'aire de jeux en prolongement du City-stade de la commune de Montrigaud (Drôme),

● **sollicité** un complément de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le projet d'aire de jeux en prolongement du City-stade de la commune de Montrigaud (Drôme),

● **accepté** le devis de la société Kompan pour un montant de 25 597,00 € HT € HT pour la réalisation du City-Stade de la Commune,

● **approuvé** le projet de convention à conclure entre la Commune de Montrigaud et la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes pour la facturation, le recouvrement et le reversement de la redevance d'assainissement collectif de la Commune de Montrigaud,

● **accepté** la convention gym équilibre - second groupe - Commune de Crépol, entre les communes de Miribel, Crépol, Montrigaud, St Bonnet de Valclérieux, St Laurent d'Onay, Le Chalon,

● **décidé** une ouverture des crédits de 150 € pour une opération comptable concernant une coupe de bois,

● **refusé** une demande de déclassement d'un chemin rural au quartier La Sanglarde,

● **émis un avis favorable** à une motion des maires et présidents de communautés de la Drôme proposée par l'association des maires de la Drôme,

● **accepté** le devis de la société MSE, pour un montant de 22 000,00 € HT, pour l'installation d'une pompe de chlore gazeux – station de traitement en eau potable de la Verte,

● **décidé** d'accompagner la dynamique locale en faveur du développement de la filière solaire thermique en autorisant Madame Le Maire à signer la charte en faveur du développement local du solaire

thermique et de la qualité des installations et à mettre en œuvre, dans le champ de compétence communal, et les différentes actions s'y rapportant,

● **approuvé** le plan de désherbage communal 2014 de la commune de Montrigaud,

● **émis un avis favorable** à la demande d'autorisation de la Fédération Départemental de Pêche pour la réalisation de travaux sur l'Herbasse au pont Martinet,

● **autorisé** le remboursement des frais de repas et de péages d'autoroute d'un montant de 23,90 € à un agent technique de la commune suite à une formation,

● **décidé** d'inscrire des coupes à l'exercice 2015 et de mettre en vente sur pied en un seul lot l'ensemble des produits issus des coupes d'emprises et **décidé** de céder à l'amiable les produits issus de ces coupes d'emprises à l'adjudicataire de la coupe,

● **accepté** le devis de la société CHEVAL pour un montant de 9 065,00 € HT pour le terrassement du City Stade,

● **accepté** le devis de la société EUROVIA pour un montant de 35 951,29 € HT pour les travaux de voirie 2015,

● **accepté** le devis de la société CHEVAL pour un montant de 21 081,00 € HT pour les travaux du lotissement,

● Le Conseil Municipal a abordé les points suivants :

- RÈGLEMENT DES RÉGIES (Le Conseil Municipal sollicite plus d'informations sur la question de la suppression des copies et s'interroge pour le fonctionnement des régies des cartes de pêches et de la salle des fêtes.) ; - TERRAIN LOTISSEMENT - JEUX DE BOULES

- DÉLÉGUÉS DE COMMISSIONS : * René BRET pour le Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI) Herbasse et pour la Commission d'Évaluation des Charges Transférées.